







ACADÉMIE DES ARTS 2026-2027

Ville de thiais

ACADÉMIE DES ARTS

Direction
Laurence DORÉ

Secrétariat
Cyrine RICHA



Dany BEUCHER
1er Adjoint au Maire
chargé des Affaires culturelles,
de l'Académie des arts,
du Jumelage



De la pratique artistique

De la découverte de la discipline artistique à la vocation de carrière pour les plus talentueux et ambitieux, la vie au sein du conservatoire est dense et variée.
Rythmé par une équipe de professionnels passionnés réunis autour de la directrice, Laurence Doré, le quotidien de l'Académie des arts de Thiais se partage entre séances d'apprentissage et mise en pratique autour d'un mot d'ordre unique : épanouissement. Qu'il s'agisse de musique, de chant, de danse ou d'arts plastiques, chacun trouve ainsi la voie vers un projet personnel qui nourrit ses appétences, ses dispositions et ses espoirs.
Avec Dany Beucher, 1er Adjoint en charge des Affaires culturelles et de l'Académie des arts, nous sommes heureux de retrouver aussi ces artistes, plusieurs fois au cours de la saison, à l'occasion d'événements ouverts au public, comme les mardis de l'Académie, des concerts donnés pour fêter Sainte-Cécile ou lors du Village de Noël, l'exposition mise en place à l'hôtel de ville dans le cadre de la saison culturelle, les spectacles de fin d'année…
Je vous laisse parcourir ce document pour en apprendre plus sur cette institution qu'est devenue notre Académie des arts et vous invite à prendre contact avec son équipe administrative pour toute question et préparer une inscription.



Richard DELL'AGNOLA
Maire de Thiais
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris
Président du Syndicat des Eaux d'Île-de-France

Disciplines instrumentales et vocales

CORDES : **alto**, à partir de 6 ans • **harpe**, à partir de 6 ans • **violon**, à partir de 6 ans • **violoncelle**, à partir de 6 ans • **contrebasse**, à partir de 7 ans • **guitare accompagnement**, à partir de 8 ans • **guitare classique**, à partir de 8 ans • **guitare basse**, à partir de 11 ans • **guitare moderne et improvisation**, à partir de 11 ans

BOIS : **basson**, à partir de 6 ans • **flûte à bec**, à partir de 6 ans • **flûte traversière**, à partir de 6 ans • **haut-bois**, à partir de 6 ans • **clarinette**, à partir de 8 ans • **saxophone**, à partir de 8 ans

CUIVRES : **trompette**, à partir de 7-8 ans

AUTRES DISCIPLINES : **piano**, de 6 à 12 ans • **batterie**, à partir de 8 ans • **percussions**, à partir de 8 ans • **chant**, à partir de 16 ans

Activités artistiques

ACTIVITÉS COLLECTIVES : ensembles, **guitare**, **cordes**, **vents**, **jazz** • **chorale**, **mini-orchestre**, **orchestre symphonique**, **orchestre à cordes «grands débutants»**

ÉTUDE DES INSTRUMENTS : **initiation** : 1 année • **cycle 1** (4 années) • **cycle 2** (4 à 5 années) • **cycle 3** 3 à 4 années • **cycle perfectionnement** (1 à 3 années)

ART DRAMATIQUE : **formation de l'acteur**, à partir de 11 ans

ARTS PLASTIQUES : à partir de 8 ans

DANSE : danse classique, dès 5 ans • **modern'jazz**, dès 5 ans • **contemporaine**, dès 7 ans

Formation

ÉVEIL MUSICAL : pour les **enfants âgés de 5 ans**

FORMATION MUSICALE : **à partir de 6 ans**, les enfants ont la possibilité de débuter un instrument en même temps que la formation musicale la première année, en fonction des places disponibles.

Inscriptions

Uniquement sur rendez-vous pris en ligne préalablement sur www.ville-thiais.fr

Procédures administratives

- Toute personne assistant aux cours doit être inscrite dans les délais prescrits par la direction.
- L'Académie des Arts est ouverte exclusivement aux Thiaisiens.
- La cotisation, par discipline, est trimestrielle et payable d'avance, quels que soient la date d'entrée et le nombre de cours suivis dans le trimestre. Un contrôle est effectué et toute famille non à jour de ses paiements municipaux se voit refuser son inscription.
- En cas d'absence, aucune réduction de cotisation n'est accordée.
- Un tarif « hors commune » est appliqué aux familles thiaisiennes qui déménagent dans une autre ville afin de leur permettre de poursuivre leurs activités (dans la mesure de places disponibles).

ACADÉMIE DES ARTS 2026/2027

5 place du Général Leclerc
94321 Thiais cedex
01 45 73 49 94
academie.arts@ville-thiais.fr
www.ville-thiais.fr

app thiais · ville-thiais.fr · villedethiais · villedethiais

Rédaction/Photos/Édition/Impression à 250 exemplaires en juillet 2026:
Ville de Thiais

Découvrez l'Académie des Arts en vidéo

Tout au long de l'année

L'Académie des arts organise différentes prestations auxquelles les Thiaisiens sont conviés : concert hommage à Sainte-Cécile, chants au Village de Noël, spectacles de fin d'année, exposition...

Les Mardis de l'Académie

Les Mardis de l'Académie mettent en scène l'ensemble des arts enseignés à l'Académie. Au-delà des parents, proches et amis, tous les Thiaisiens sont invités à venir encourager les jeunes académiciens dans leur apprentissage. Il suffit de retirer son invitation au secrétariat de l'Académie ! Vous découvrirez de jeunes talents qui préparent toujours leur prestation avec enthousiasme et sérieux.

Parmi les rendez-vous de la saison artistique 2026-2027...

NUIT BLANCHE
samedi 26 septembre 2026

CONCERT HOMMAGE À SAINTE-CÉCILE
mercredi 25 novembre 2026
Église Saint-Leu-Saint-Gilles (rue Robert Laporte)

LES MARDIS DE L'ACADÉMIE
1er décembre 2026, 26 janvier 2027, 16 mars 2027
Café-théâtre (98 av. de Versailles)

VILLAGE DE NOËL
vendredi 11 décembre 2026
Place du marché (rue Maurepas)

EXPOSITION DES ÉLÈVES D'ARTS PLASTIQUES
du 20 avril au 12 mai 2027
Hôtel de ville (rue Maurepas)

ART DRAMATIQUE
mercredi 19 mai 2027
Théâtre Municipal René Panhard (av. de la République)

GALAS DE DANSE
mardi 22 & mercredi 23 juin 2027
Parc de l'Europe (rue Victor Basch)

REMISE DES PRIX DE FIN D'ANNÉE
mercredi 23 juin 2027
Parc de l'Europe (rue Victor Basch)




